



Les Centres d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) des Villes et Pays d'art et d'histoire de la région Occitanie



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

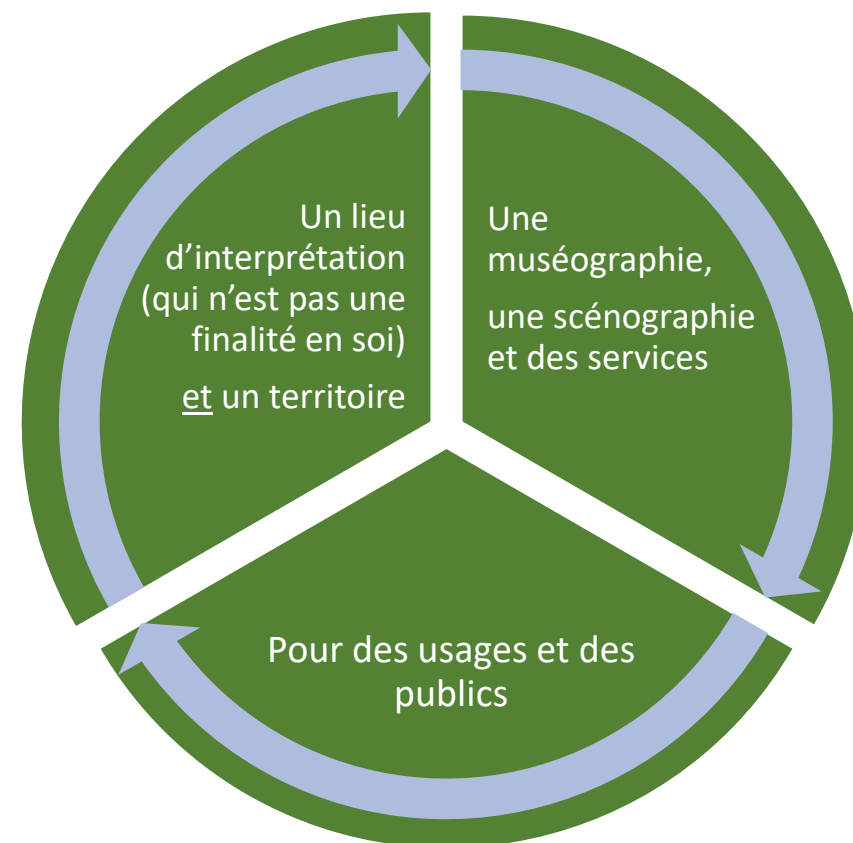
Rencontre Sites et cités - Toulouse

Mardi 17 décembre 2024

Nathalie Poux – DRAC Occitanie

Qu'est-ce qu'un CIAP ?

Créé en application de la convention signée entre l'État et la collectivité bénéficiaire du label VPAH en articulation avec les autres équipements culturels implantés sur son territoire, le CIAP a une double vocation de centre de ressources interdisciplinaire sur l'architecture et le patrimoine local et d'instrument de sensibilisation du public, non seulement à l'histoire de la constitution du territoire urbain et paysager, mais également aux enjeux de l'évolution architecturale, urbaine et paysagère.



Un socle commun mais une diversité de formes qui s'adaptent à chaque contexte territorial.

L'exposition permanente et le projet culturel

Donner des clefs de lecture

Permettre une compréhension augmentée du territoire

Le socle : « Présenter les logiques faisant apparaître au fil du temps la production des paysages urbains et ruraux. Dévoiler la signification des choses et leurs relations par divers moyens d'illustration plutôt qu'une simple information sur les faits. » [CIAP, mode d'emploi, 2004]

- Complémentarité avec les musées et autres lieux aux sujets connexes.
- Approche pluridisciplinaire.
- Inscription dans une histoire dynamique.
- Susciter le désir d'approfondissement, renvois sur le territoire (allers et retours).
- Rendre intelligible, au-delà du territoire concerné.



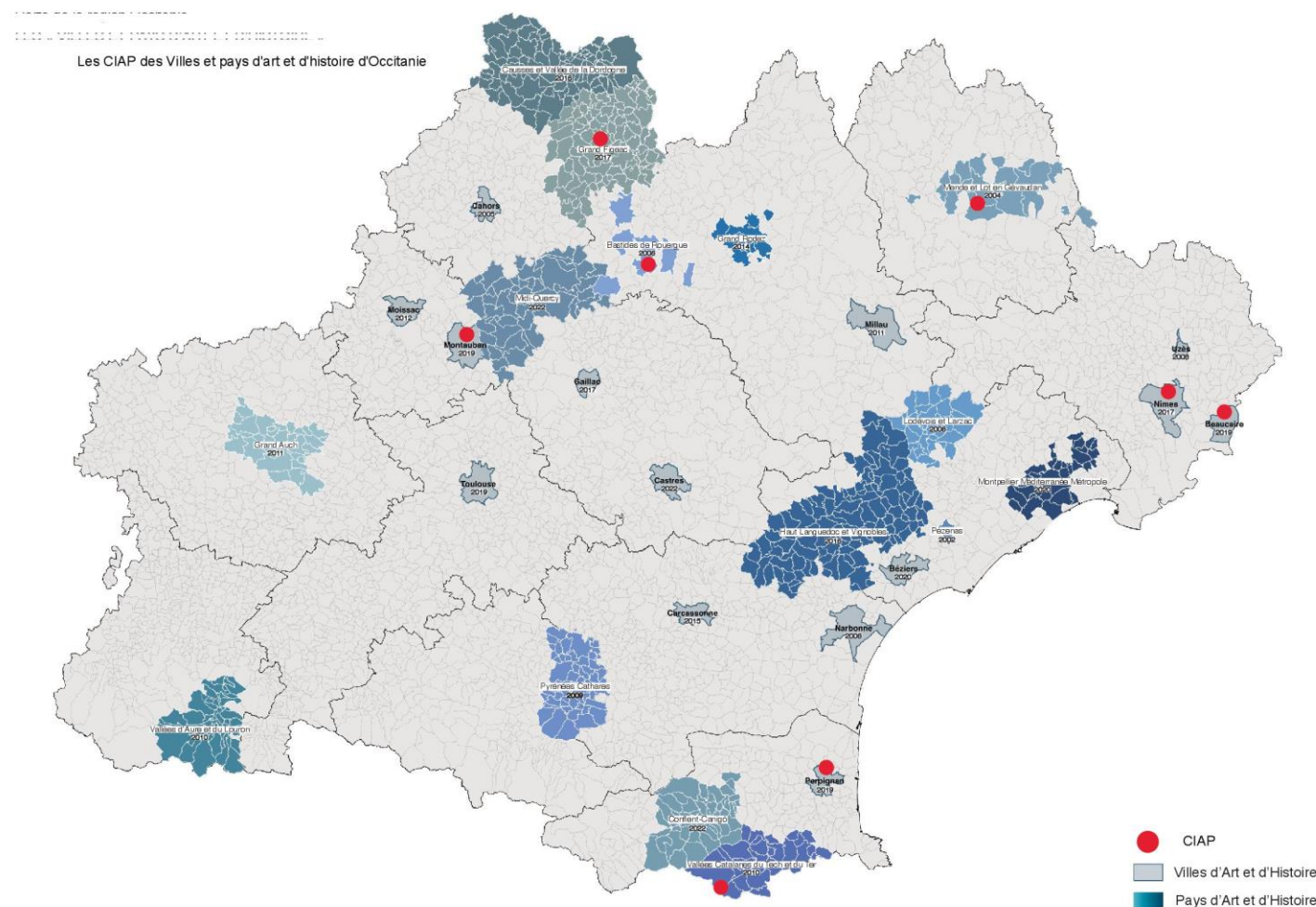
CIAP PAH Mende et Lot en Gévaudan, musée du Gévaudan

29 VPAH – 9 CIAP créés – 8 actifs

15 villes et 14 pays labellisés

9 VPAH ont créé un CIAP :

- Bastides du Rouergue (12) - PAH
- Beaucaire (30) – VAH > PAH
- Nîmes (30) - VAH
- Pézenas (34) – VAH > PAH - Fermé
- Grand-Figeac (46) - VAH > PAH
- Mendes et Lot-en-Gévaudan (48) - PAH
- Perpignan (66) - VAH
- Vallées Catalanes (66) - PAH
- Montauban (82) - VAH



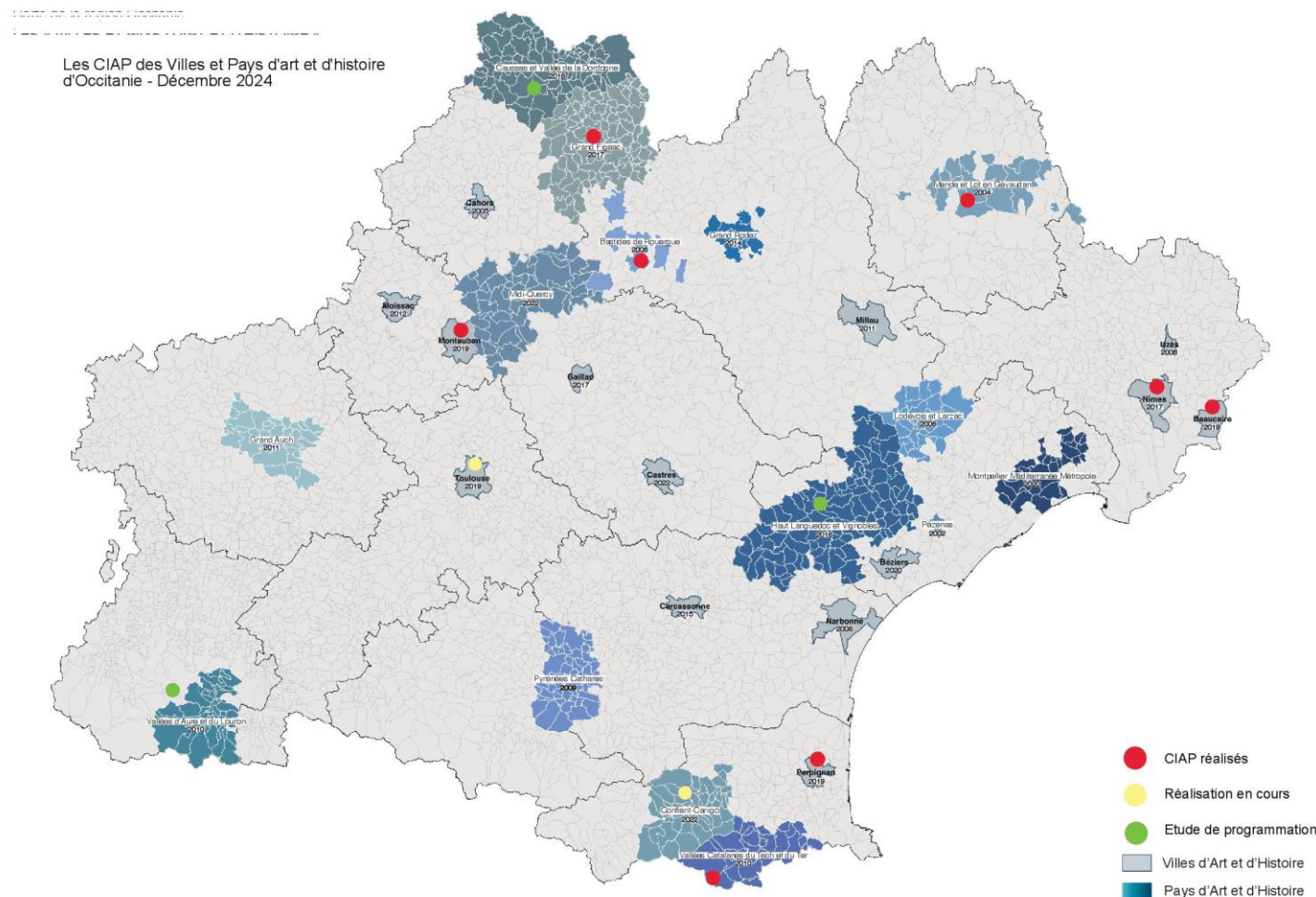
Des projets en cours

2 CIAP en cours de réalisation

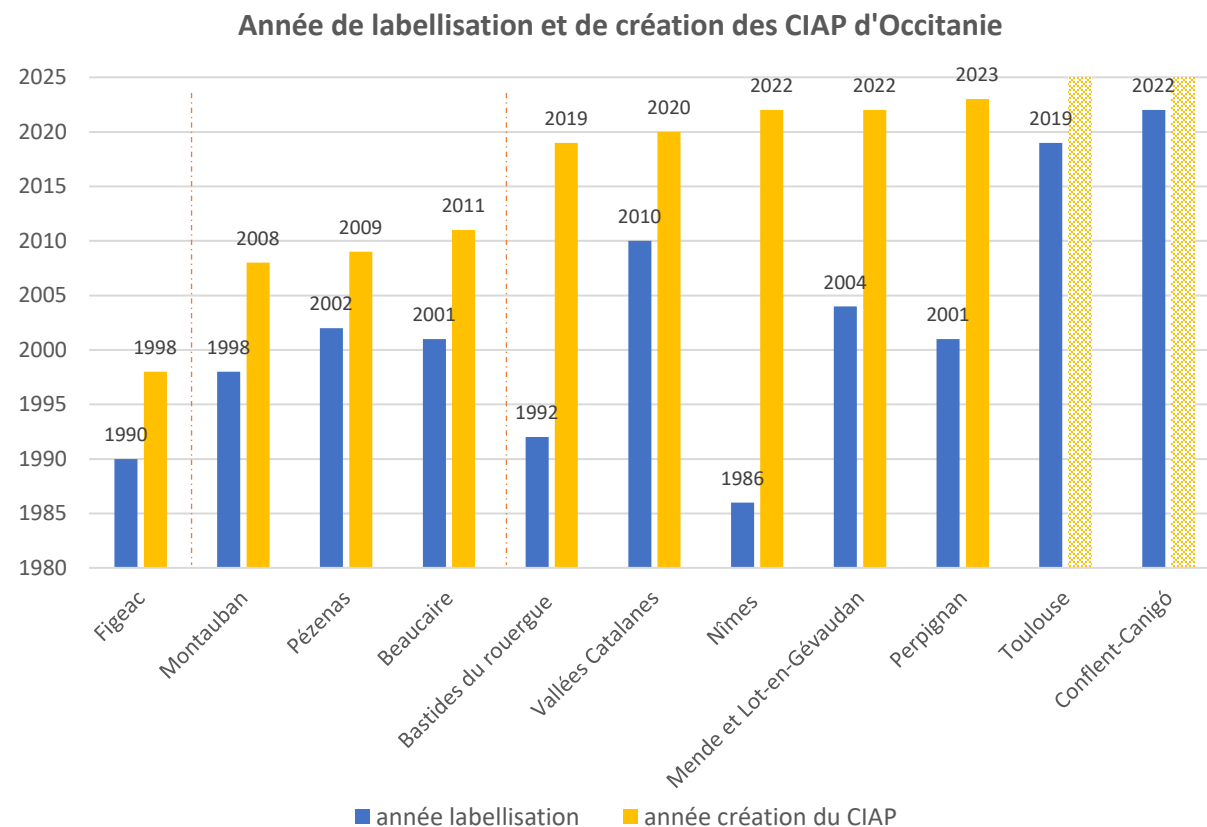
- VAH Toulouse (31)
- PAH Conflent Canigó (66)

3 études de programmation en cours ou terminées

- PAH Haut-Languedoc et vignobles (34)
- PAH CAUVALDOR (46)
- PAH Aure et Louron (65)



Le temps de la réflexion et de la faisabilité



Un temps de maturation moyen de 16 ans.

Une accélération depuis 2019.

Près de 80 % des CIAP réalisés après les 10 ans de la première convention.

Le temps de la maturation du projet, de réunir les moyens, de saisir une opportunité foncière...

Une juste représentation de cet outil et un positionnement suffisamment clair pour les maitres d'ouvrages ?

La localisation en question (s)

SITUATION

- Majoritairement en centre-ville, centre-ancien (dont 1 hybride avec site internet)
- 1 en centre de village
- 1 CIAP en écart de bourg avec des antennes dans d'autres communes

En PAH : l'implantation dans un village qui n'est pas le plus peuplé ou le mieux desservi vise l'équilibre territorial mais présente le risque d'une moindre fréquentation en l'absence d'une mutualisation du lieu (nature des publics et nombre).

BATIMENT

5 CIAP dans des bâtiments protégés au titre des MH
4 dans des bâtiments avec un intérêt architectural et/ou patrimonial

+++

L'opportunité de restaurer un bâtiment patrimonial qui peut être exceptionnel, la définition d'un usage.

L'interprétation du bâtiment lui-même.

Points de vigilance

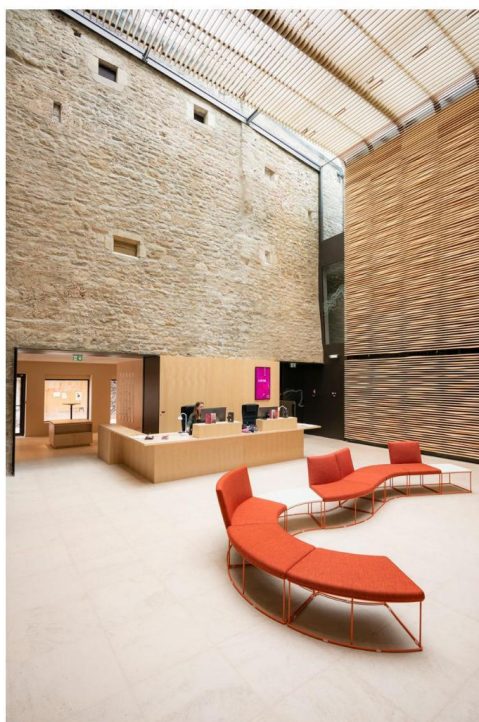
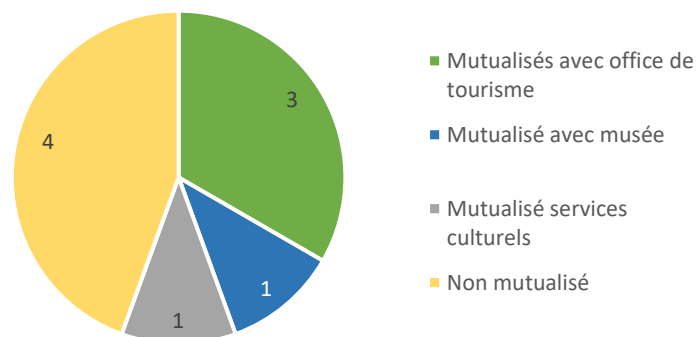
Des édifices dans lesquels le parcours du visiteur doit s'adapter aux contraintes du bâti et qui, parfois, ne présentent pas une situation optimum (visibilité, accessibilité).

Casa Xanxo, Perpignan



Maison du gouverneur, Najac (PAH Bastides du Rouergue)
© Werner Braun

La mutualisation



Musée du Gévaudan, 2023
CIAP PAH Mende et Lot en Gévaudan

MUTUALISATION

4 CIAP autonomes (dont 1 dans hôtel de ville)
et 5 mutualisés

+++

- Des coûts de fonctionnement mutualisés
- Une amplitude des périodes d'ouverture accrue
- Une fréquentation augmentée
- Une expérience de visite enrichie (musée)
- Une programmation mutualisée

Les points de vigilance

- Diversité de la fréquentation (si mutualisation avec OT)
- Renouvellement de la programmation (pas d'expositions temporaires liées au projet VPAH dans les CIAP mutualisés avec des OT)
- Compréhension et visibilité du CIAP (clarté de l'information)
- Vigilance sur la gestion (importance de formaliser le projet d'établissement et/ou de signer des conventions).

Surfaces et fonctions

	12 Bastides du Rouergue	30 Beaucaire	30 Nîmes	34 Pézenas (fermé)	46 Grand Figeac	48 Mende et Lot- en-Gévaudan	66 Perpignan	66 Vallées catalanes	82 Montauban
Exposition permanente									
Exposition temporaire		OT				Mutualisé musée	Espace devenu polyvalent		
Atelier pédagogique							Espace devenu polyvalent		
Auditorium									
Espace polyvalent									
Centre de documentation			Numérique						
Boutique									
Stockage									
Bureaux									
En réseau PAH									

Une adaptation :

- aux moyens de fonctionnement
- à la complémentarité des équipements et des services sur les territoires.
- Investissement scénographie : de 100 K€ à 500 K€
- Surface totale : 60 à 900 m² toutes fonctions confondues.
- Surface d'exposition permanente : de 60 à 400 m²
- Surface d'exposition temporaire : de 30 à 200 m².



CIAP de Figeac, expositions permanente (© G. Tordjeman) et temporaire (© M. Allenbach)



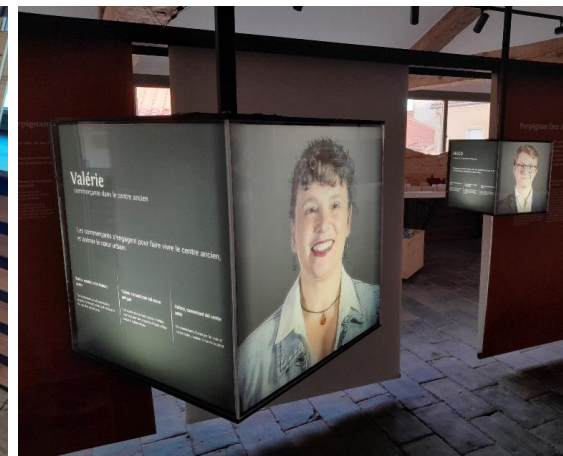
CIAP des Bastides du Rouergue, Najac © Werner Braun



CIAP des vallées catalanes, Prats-de-Mollo-la-Preste



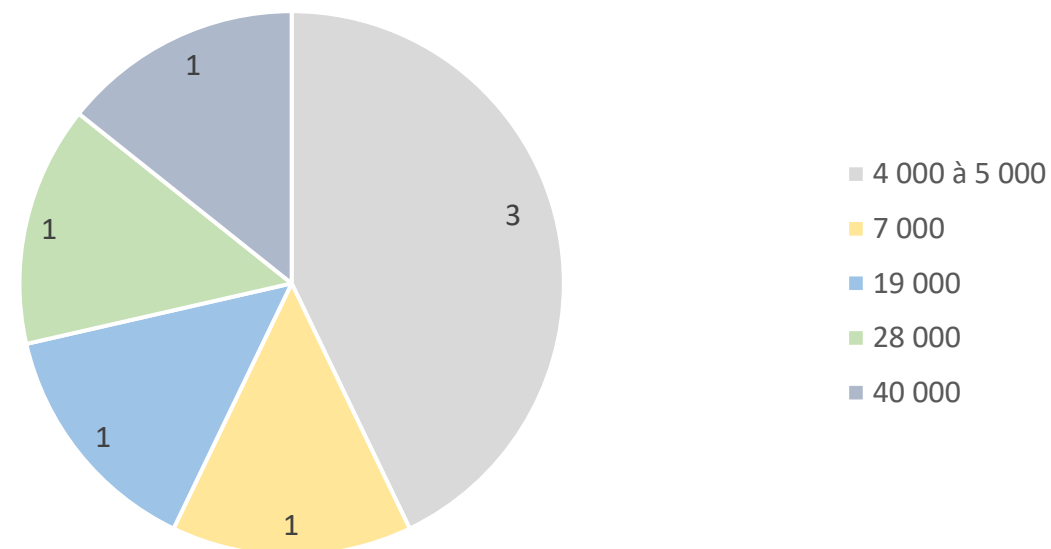
CIAP de Perpignan



Faire vivre le CIAP : politique des publics et projet culturel

- Un projet culturel et une programmation indispensables pour faire venir et revenir le public.
- L'articulation primordiale avec les visites de la ville et les circuits de découverte.
- Des expositions temporaires qui renouvellent l'intérêt des habitants, des collaborations fructueuses (avec des festivals, par exemple).
- Des événements au sein des CIAP ou en immédiate proximité pour susciter l'intérêt des publics.
- L'office de tourisme un partenaire prescripteur incontournable.
- Une communication numérique à développer.
- Des études de public à conduire (2 réalisées).

Répartition de la fréquentation 2023 par CIAP*
(nombre de visiteurs)



- Hors Beaucaire et Pézenas
- Le chiffre de fréquentation de Nîmes (19000 visiteurs) correspond à une estimation de 10 % de la fréquentation de l'OT.
- Le chiffre de fréquentation de Perpignan (40 000) correspond à l'année 2024.

Fonctionnement et moyens

OUVERTURE

- Une saisonnalité dans les communes les plus petites (sauf Vallées catalanes à Prats-de-Mollo-la-Preste).
- Une plus grande amplitude d'ouverture pour les CIAP mutualisés.

	Toute l'année	Du printemps à l'automne
Bastides du Rouergue		
Beaucaire		
Grand-Figeac		
Mende et Lot-en-Gévaudan		
Montauban		
Nîmes		
Perpignan		
Vallées catalanes		

MOYENS

- L'absence de centres de coûts ne permet pas d'avoir une visibilité précise sur les dépenses de fonctionnement de la plupart des CIAP d'Occitanie (fluides notamment).
- Une masse salariale des services VPAH non impactée lorsque le CIAP est mutualisé.
- Vigilance lorsque le bâtiment fait l'objet d'une location : exemple de la fermeture du CIAP de Pézenas.
- Un fonctionnement à formaliser quand propriétaire, gestionnaire et porteur du label VPAH ne sont pas les mêmes (association, groupement du bloc communal...).



CIAP de Montauban

Quels enjeux pour les futurs CIAP ?

Un CIAP est un outil pertinent d'appréhension d'une ville ou d'un territoire. Il présente une vision synthétique et éclairante de leur évolution et doit interroger les enjeux contemporains. Il est différent et complémentaire d'un musée (axé sur les collections, thématique ou centré sur une période...).

- Mettre le projet VPAH, les contenus et le public au cœur de la réflexion préalable.
- Questionner le présent.
- Anticiper l'évolution des contenus, ne pas figer.
- Accompagner la refonte des CIAP les plus anciens.
- Ouvrir à d'autres formes de mutualisation (lieux culturels, tiers lieux...) tout en maîtrisant l'espace dédié au CIAP et la programmation.
- Imaginer de nouvelles formes : exemple du projet de CIAP fixe et nomade du Pays Aure et Louron (étude) ; CIAP hybrides physiques et dispositifs d'interprétation numériques, etc.
- Inscrire les CIAP dans les réseaux de l'architecture en région.
- Favoriser l'identification de cet outil de découverte et d'approfondissement du territoire.